



Club de Patinage Artistique de Lévis Inc.  
36, Avenue Plante, Lévis (Québec) G6V 6Z5

## POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES BOURSES 2012-2013

Le C.P.A. Lévis attribue des bourses aux patineurs qui participent à des compétitions ou à des activités de formation. Le montant de la bourse sera calculé selon le système de pointage décrit ci-dessous. Les patineurs accumulent des points durant la saison et sont gratifiés en fin d'année. Une avance peut être octroyée pour les compétitions majeures : défi de l'Est, canadiens, etc. La valeur d'un point est révisée chaque année selon le budget. Pour obtenir les points, le patineur devra avoir participé à la compétition mentionnée.

***Pour la saison 2012-2013, les bourses aux patineurs et les remboursements des coûts d'inscription à une compétition (sauf Yolande Barrette), seront conditionnels à une implication bénévole minimale du patineur ou d'un de ses parents.***

Sport-Études : .....	100 points
Séminaire national : .....	200 points
Séminaire provincial : .....	100 points

### COMPÉTITIONS

Compétitions « Invitation » provinciales au Québec (Georges Ethier, Championnats provinciaux d'été), plus une compétition « Invitation » hors Québec au choix : .....	80 points
Autres compétitions « Invitation » (incluant Interclub) : .....	25 points
Jeux du Québec régionaux/Finale régionale STAR : .....	50 points
Championnats de section du Québec : .....	100 points
Finale provinciale des Jeux du Québec ou de la Participation : .....	100 points
Finale provinciale STAR-Michel-Proulx : .....	100 points
** Défi de l'Est : .....	150 points
** Canadiens : .....	250 points
** Assignation internationale (Limité à une (1) par année) : .....	300 points
** Un montant supplémentaire pourrait être voté pour le transport.	

Pour le patineur inscrit au patinage en couple comme 2<sup>e</sup> activité, le nombre de points accordés sera de 50% du nombre de points indiqués, selon la politique du C.P.A. Lévis.

***Pour l'année 2012-2013, la valeur d'un point est fixée à 0,30\$. La période considérée pour le calcul des points va du 1<sup>er</sup> juin-2012 au 31 mai-2013.***

***Les activités du synchronisme et les compétitions du patinage Plus ne font pas partie intégrante de ce programme.***

18 septembre 2012